

# Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la collectivité et ses différents engagements

(art. L.2313-1 du code général des collectivités territoriales)

## I – Comptes financiers 2015

### FONCTIONNEMENT 2015

1°) Budget général : prévision (équilibrée) des recettes et des dépenses : 2.862.395 €. Avec un autofinancement prévisionnel de 942.163 € brut (soit 33,27 % des recettes courantes pour financer les investissements).

Au final, la Commune a encaissé 2.863.140,93 (+ 0,03 % de recettes en plus). Et elle a dépensé 1.585.180,42 € (soit 82,55 % de taux de réalisation), ce qui lui a permis de dégager, au final, un excédent de 1.277.960,51 € (soit 44,64 % des recettes courantes pour financer les investissements).

La majorité des prévisions, aussi bien en recettes qu'en dépenses, s'est réalisée et la provision de 139.036 € pour dépenses imprévues (4,85 % des dépenses mises en réserve) n'a pas servie.

2°) Budget annexe de la fruitière : la prévision (équilibrée) des recettes et des dépenses avait été prévue à hauteur de 41.624 €. Il en ressort :

Recettes totales : 41.968,60 €

Dépenses totales : 21.915,04 €

De même, le budget de la fruitière ne supporte pas de remboursement d'emprunt en cours.

3°) Budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty : les principales opérations 2015 ont porté sur la première partie des travaux de réalisation des voies internes de desserte et du carrefour giratoire sur la route des Creuses, sur diverses études et honoraires et sur le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la nouvelle mairie-bibliothèque-auditorium. Soit 2.091.743,66€ HT.

Rappel : l'ensemble des travaux est imputé sur la section de fonctionnement (et non pas en investissement comme pour les autres budgets).

La Commune a aussi remboursé les annuités d'emprunts en cours (139.013,12 € d'intérêts + 212.522,56 € de capital).

Comme les premières ventes de terrains à bâtir n'interviendront, au mieux, que sur 2016, toutes ces dépenses ont été financées par les excédents cumulés les années précédentes et par une avance du budget général (pour 1.176.000 €). Aucun emprunt supplémentaire n'a été souscrit en 2015.

### INVESTISSEMENT 2015

1°) Budget général : prévision (équilibrée) des recettes et des dépenses : 3.480.002 €. Dont 209.485 € de remboursement du capital des emprunts.

Au final, la Commune a encaissé 2.568.964,68 € (hors autofinancement) et dépensé 3.037.066,62 € (soit 87,27 % de taux de réalisation).

Presque toutes les opérations d'investissement ont été réalisées, ou sont sur le point de s'achever (avec les dernières factures restant à payer sur 2016 d'environ 297.750 € au total, ce qui porte le taux de réalisation à 95,83 %). A noter que tout a pu être financé sans emprunt nouveau.

Il reste toutefois deux programmes à démarrer : les travaux de l'office de la Salle Polyvalente (une provision de 20.000 € avait été inscrite en 2015 ; des crédits supplémentaires doivent être complétés pour pouvoir démarrer en 2016) et surtout l'aménagement de la première tranche de la route de Corbier, y compris le carrefour avec la route du Champ de l'Ale, pour près de 500.000 €, a vu la finalisation des études en 2015 ; les travaux quant à eux pourront débiter à partir de 2016, sous réserve des acquisitions foncières préalables.

2°) Budget annexe de la fruitière : le bâtiment n'a pas nécessité de gros travaux sur 2015. Il fait néanmoins l'objet d'une dotation aux amortissements, sorte d'épargne pour autofinancer sa mise en accessibilité programmée en 2016-2017.

## RÉSULTATS 2015

### 1°) Budget général :

Recettes de fonctionnement :	2.863.140,93 €
Dépenses de fonctionnement :	- 1.585.180,42 €
	=====
<b>Excédent net de</b>	<b>1.277.960,51 €</b>

⇒ (rappel) soit une capacité brute d'autofinancement de 44,64 %, alors que la prévision au budget était de 33,27 % (942.163 €)

Recettes d'investissement :	2.568.964,68 €
Dépenses d'investissement :	- 3.037.066,62 €
	=====
<b>Déficit de</b>	<b>468.101,94 €</b>

Auquel il faut rajouter :	Reste à encaisser :	87.252,00 €
	Reste à payer :	297.752,52 €
		=====

**Déficit total de 678.602,46 €** >> couvert par l'excédent de fonctionnement

### 2°) Budget annexe de la fruitière :

Recettes d'exploitation :	41.998,60 €	Recettes d'investissement :	260.699,92 €
Dépenses d'exploitation :	- 20.083,56 €	Dépenses d'investissement :	- 0 €
	=====		=====
<b>Excédent de</b>	<b>21.915,04 €</b>	<b>Excédent de</b>	<b>260.699,92 €</b>

### 3°) Budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty :

Recettes de fonctionnement :	8.914.795,32 €	Recettes d'investissement :	9.079.467,55 €
Dépenses de fonctionnement :	- 8.914.794,52 €	Dépenses d'investissement :	- 8.988.303,96 €
	=====		=====
<b>Excédent de</b>	<b>0,80 €</b>	<b>Excédent de</b>	<b>91.163,59 €</b>

## II – Budget 2016

Les trois projets de budget 2016 prévoient de s'équilibrer à :

<u>Budget général</u>	<u>Budget annexe Fruitière</u>	<u>Budget annexe ZAC du Crêt d'Esty</u>
* 2.857.203 € en fonctionnement	* 44.904 € en exploitation	* 10.313.142 € en fonctionnement
* 2.637.115 € en investissement	* 273.630 € en investissement	* 9.791.028 € en investissement

## FONCTIONNEMENT 2016

### 1°) Budget général : parmi les recettes courantes, on peut signaler :

- une légère baisse des produits des services, tenant compte notamment de l'ajustement des redevances périscolaires ;
- l'inscription, pour la première fois, de travaux en régie, c'est-à-dire des écritures internes au budget permettant de récupérer la TVA sur les travaux exécutés en interne par les Services municipaux ;
- la prise en compte de l'augmentation des taux de la part communale des impôts locaux (+ 63.825 € prévus) ;
- une nouvelle diminution importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de - 27 % env. ;
- la prise en compte de la fusion de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire versées par la Communauté de l'agglomération d'Annecy (votée le 29 février 2016).

Parmi les dépenses de fonctionnement, on peut signaler :

- une baisse prévisionnelle totale de - 3,53 % des charges générales (chap. 011) et des autres charges (chap. 65) – hors politique de l'habitat – étant précisé que des modifications d'imputation entre ces deux chapitres, entre 2015 et 2016, à la demande du Trésorier, modifient légèrement les comparaisons d'une année sur l'autre ;
- une baisse prévisionnelle également des charges de personnel de - 0,74 % par rapport à 2015 ;
- la poursuite de la diminution des remboursements d'emprunts (- 0,39% au total), avec la baisse des intérêts et l'augmentation en parallèle du capital à rembourser ;

- la poursuite de l'augmentation du montant versé au fonds de compensation des ressources communales (+ 17 % par rapport à 2015), qui sert à financer la solidarité entre communes riches et pauvres ;
- et aussi l'inscription d'un crédit très important (de près de 200.000 €) – au titre de la politique de l'habitat (chap. 65) – pour aider à financer les premiers logements sociaux dans la ZAC du Crêt d'Esty.

Il est prévu de dégager un autofinancement de 817.597 € pour les investissements, soit 28,6 % (contre 32,9 % estimés en 2015). Cette baisse s'explique avant tout par l'augmentation des crédits en faveur du logement social.

2°) Budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty : il intègre les projets discutés dans le compte rendu annuel d'activités 2015 :

- la fin des travaux du giratoire et des voies internes à la ZAC, interrompus pour permettre à ERDF de finaliser la desserte électrique ;
- la réalisation des études d'avant-projet jusqu'au dossier de consultation des entreprises de travaux du programme de construction de la mairie/bibliothèque/auditorium/place publique ;
- la finalisation des études VRD sur le secteur arrière de la Salle polyvalente (parkings et placette) ;
- et l'engagement des études sur le projet de coulée verte centrale, afin d'anticiper les travaux de construction à venir des bailleurs sociaux

Le tout est estimé à 1.239.230 € HT. Auxquels il faut rajouter le règlement de l'achat des terrains à l'ISETA, en bordure de la Salle polyvalente (pour 35.720 €).

(Rappel : le budget de la ZAC, comme celui de la fruitière, est indiqué hors taxe).

## INVESTISSEMENT 2016

1°) Budget général : les moyens dont disposera la Commune en 2016 pour financer des investissements, hors remboursement du capital des emprunts, sont estimés à 2,4 M€ env.

Ils permettent de répondre à toutes les demandes exprimées en commissions, et de les financer sans faire appel à l'emprunt.

Parmi les principaux investissements, on peut ainsi noter :

- des acquisitions de terrain par préemption dans la ZAE des Chamoux (pour 247.510 €), qui devraient être rachetés dans l'année par la Communauté de l'agglomération d'Annecy au titre de sa compétence en matière de développement économique ;
- le maintien du projet de la première tranche d'aménagement de la route de Corbier (pour 588.262 €), y compris l'éclairage public ;
- la poursuite (2<sup>ème</sup> année) de l'opération de remise à niveau de l'éclairage public (pour 75.000 € à nouveau) ;
- la réfection de l'office de la Salle polyvalente (pour 40.000 €) et le début du programme de rénovation de l'isolation thermique du bâtiment (pour 38.600 €) ;
- le remplacement d'un véhicule technique (chiffré à 17.000 €) et l'aménagement d'une aire de lavage au Centre technique municipal (pour 15.000 €) ;
- le début d'une opération de refonte de la gestion complète des clefs d'accès aux différents bâtiments communaux, en commençant par les vestiaires du stade et les accès principaux à l'école (pour 9.742 €) ;
- et le programme 2016 de travaux sur la voirie communale : route du Crévion, passage du Presbytère, route de Chez Gueudet et divers travaux de goudronnage et de signalisation (pour un total de 232.232 €).

2°) Budget annexe de la fruitière : grâce à l'amortissement pratiqué chaque année (tiré des locations), la Commune dispose actuellement d'un crédit de 230.000 € pour pouvoir engager les travaux de mise en accessibilité du bâtiment : accès du bureau de poste, de la pharmacie, du cabinet médical et de l'étage du bâtiment. Cette opération, qui fait l'objet d'une autorisation de programmation de la préfecture, devrait être réalisée en deux tranches, sur 2016-2018.

Par ailleurs, il est prévu d'aménager l'aire de gestion des ordures ménagères du parking de la fruitière (pour 29.000 €).

## III – Principaux indicateurs financiers

1°) Dettes : au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la dette s'élève à 1.808.398,57 € pour le budget général et à 3.532.711,66 € pour le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty. Soit au total : 5.341.110,23 € de capital restant à rembourser.

Selon les ratios du Trésor :

- durée de désendettement (capital restant dû remboursé par la totalité des recettes réelles de fonctionnement) :

>> elle était de 1 an et 11 mois au 31 décembre 2015 (comptes financiers 2015)  
elle est estimée à 1 an et 6 mois en 2016 (prévision du budget 2016)

pour mémoire : le Trésor préconise une durée optimale de 2 ans au plus pour les communes de même strate

- taux de désendettement (part du remboursement des emprunts (intérêts + capital) dans les recettes réelles de fonctionnement) :

>> elle était de 23,09 % au 31 décembre 2015 (comptes financiers 2015)  
elle est estimée à 19,56 % en 2016 (prévision du budget 2016)

pour mémoire : le Trésor préconise un taux optimum de 25% au plus pour les communes de même strate

Rappel : la dette de la ZAC (3,5 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2016) a vocation à être couverte par la vente des terrains de la ZAC.

2°) Autres ratios (budget général) :

	Réal					Prévision
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Part des charges de personnel dans les dépenses (réelles) de fonctionnement	34,84 %	32,42 %	30,82 %	33,52 %	37,06 %	32,02 %
Part du remboursement des emprunts (intérêts + capital) dans les dépenses (réelles) de fonctionnement	10,47 %	8,78 %	15,35 %	16,75 %	15,48 %	13,18 %
Dépenses (réelles) de fonctionnement par habitant	489,61 €	550,73 €	561,61 €	582,01 €	632,81 €	743,10 €
Dépenses (réelles) de fonctionnement + rembours. capital des emprunts par habitant	538,75 €	594,11 €	634,00 €	663,16 €	716,43 €	826,18 €
Recettes (réelles) de fonctionnement par habitant	1.060,35 €	1.088,79 €	1.062,45 €	1.109,92 €	1.088,12 €	1.096,15 €
Capacité nette d'autofinancement (après remboursement des emprunts) dégagée sur les recettes (réelles) de fonctionnement	49,19 %	45,43 %	40,33 %	40,25 %	34,16 %	24,63 %

Pour comparer... (2013 : dernière année connue)

	Chavanod	Anncy	Acy-Vx	Argonay	Cran	Epagny	Metz-Tessy	Meythet	Montagny	Poisy	Pringy	Quintal	Seynod
Part des charges de personnel dans les dépenses courantes	30,82 %	60,56%	54,61%	52,06 %	63,33 %	49,16 %	51,30 %	56,53 %	32,50 %	53,71 %	41,29 %	47,30 %	53,14 %
Part du rembours. des emprunts dans les dépenses courantes	15,35 %	7,14 %	9,44%	36,24 %	5,32 %	15,73 %	16,47 %	19,73 %	12,05 %	19,89 %	9,90 %	6,37 %	11,34 %
Dépenses de fonctionnement par habitant	562 €	1.368 €	945 €	1.299 €	1.042 €	984 €	1.138 €	1.051 €	818 €	691 €	740 €	630 €	1.032 €
Dépenses de fonctionnement + rembours. des emprunts / habitant	634 €	1.466 €	1.009 €	1.912 €	1.084 €	1.086 €	1.291 €	1.279 €	890 €	789 €	796 €	670 €	1.092 €
Recettes de fonctionnement par habitant	1.062 €	1.636 €	1.201 €	2.208 €	1.305 €	1.322 €	1.661 €	1.386 €	1.130 €	1.174 €	1.166 €	757 €	1.209 €
Capacité nette d'autofinancement (après rembours. des emprunts)	40,33 %	10,39 %	15,98 %	13,39 %	16,91 %	17,85 %	22,27 %	7,72 %	21,28 %	32,85 %	31,71 %	11,50 %	9,70 %

Source : comptes administratifs 2013, budgets généraux des communes de l'agglomération

CHAVANOD , le 21 mars 2016.